

Communiqué de presse

Collecte des déchets : attention au lundi férié !

Malgré le confinement et les contraintes sanitaires imposées par le COVID19, la collecte des déchets ménagers fonctionne normalement et les agents de la collectivité assurent leurs tournées au service des habitants.

Afin de faciliter leur travail pendant la semaine du Lundi de Pâques, la Communauté de Communes invite chacun à consulter son calendrier de collecte et à sortir ses bacs à la date prévue. En effet, la collecte tombant ce lundi férié est reportée au lendemain et toutes les collectes suivantes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

Par ailleurs, la collectivité rappelle aux usagers que les déchèteries restent fermées et qu'ils doivent de ce fait faire preuve de civisme et respecter les consignes en vigueur, notamment en gardant chez eux les déchets verts. Il va de soi que les dépôts sauvages sont interdits. Il est donc précisé qu'en cas d'infraction, les contrevenants se verront infliger une amende au titre de la police du maire.

Pour toute information, consulter le site www.thouars-communaute.fr.

Contact :

Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13